

laitière. et une section avicole qui se livrent aux recherches de leur ressort respectif et font bénéficier les éleveurs de leurs résultats. Outre leurs travaux habituels d'enseignement et de recherches, les membres de la Faculté d'agriculture ont prêté un concours précieux aux gouvernements fédéral et provinciaux, pour la vulgarisation et la propagation, dans leur province, de nouveautés intéressant la population rurale.

COMMERCE DES FOURRURES.

Vers l'année 1500, des pêcheurs Basques et Bretons vinrent au Canada pour s'y livrer à la pêche; ils s'adonnaient aussi au commerce des fourrures dans leurs moments de loisir. Les exigences de la mode qui régnait à la cour du royaume de France nécessitant de grandes quantités de fourrures, des traiteurs vinrent en ce pays en vue de ce commerce exclusivement. Pontgravé et Chauvin construisirent Tadoussac en 1599 et en firent le centre de la traite avec les Indiens du Saguenay; plus tard, l'exploration ayant pénétré plus à l'intérieur, Québec et Montréal furent fondés comme postes d'échange. Tout d'abord, le gouvernement français accorda successivement le monopole du commerce des fourrures à plusieurs compagnies, à la condition que celles-ci amenassent au Canada un nombre déterminé de colons. Mais le commerce des fourrures et la colonisation ne pouvaient marcher de pair, car l'apparition des colons et le défrichement des terres repoussaient au loin les animaux à fourrure, ce qui nuisait au commerce. Et c'est pourquoi les compagnies éludèrent leurs engagements, en s'efforçant de donner le change en France sur leurs agissements. La compagnie de Caen envoyait annuellement en France de 15,000 à 20,000 peaux. L'appât des gros bénéfices que procurait ce commerce, l'amour des voyages et le goût du romanesque détournaient les colons de la terre, pour peu qu'ils fussent portés vers les aventures. Le commerce s'étendit à l'est et à l'ouest, en suivant le cours des rivières, et des convois amenaient tous les ans des fourrures à Montréal et à Québec. Pendant ce temps des navigateurs anglais avaient cherché un passage au nord-ouest, pour communiquer avec l'Orient; en 1632, ils comprirent l'inanité de leurs efforts; toutefois, leurs travaux n'avaient pas été vains, puisque la Baie d'Hudson avait été reconnue et son littoral relevé sur une carte marine, de telle sorte que les navires anglais qui vinrent environ trente ans plus tard pour se livrer à la traite, naviguèrent sur des routes tracées et entrèrent dans des ports sûrs. La première expédition fut organisée à l'instigation de Radisson et Groseilliers, deux Français, coureurs des bois, qui avaient longuement voyagé au nord du lac Supérieur, contrée riche en animaux à fourrure. Ils avaient cherché en France des commanditaires mais, n'y ayant pas réussi, ils se tournèrent vers l'Angleterre. La charte des "Aventuriers d'Angleterre faisant le commerce dans la baie d'Hudson" fut obtenue en 1670 par le prince Rupert, qui devint le premier gouverneur de la compagnie (d'où le